



UNION DÉPARTEMENTALE C.G.T. – FORCE OUVRIÈRE DES SYNDICATS DE SALAIRES DE LOIRE ATLANTIQUE

- BOURSE DU TRAVAIL FERNAND PELLOUTIER -

Adresse postale : FORCE OUVRIÈRE - 2 Place de la Gare de l'Etat – 44200 NANTES

Tél. : 02 28 44 19 00 – Fax : 02 40 35 49 46 – m@il : udfo44@force-ouvriere.fr

Site Internet : force-ouvriere44.fr - Blog : fo44.org

Déclaration du bureau de l'UD Cgt-FO 44

Depuis plusieurs semaines maintenant, une colère profonde s'exprime dans tout le pays. La réalité, c'est que les mesures prises par ceux « d'en haut » ne sont plus tolérables. D'un côté, ils octroient 40 milliards au patronat au titre de l'année 2019 (CICE et baisse de cotisations) et multiplient les cadeaux avec comme résultat une augmentation record des dividendes versés aux actionnaires (57,4 milliards d'euros pour ceux du CAC 40 au titre de l'année 2018) ; de l'autre, ils saignent le salariat et menacent toutes les conquêtes sociales, en particulier les services publics.

La fracture est béante.

Dans la dernière période le rapport de forces constitué par les gilets jaunes a obligé le gouvernement à remettre en cause partiellement la hausse de la CSG pour les retraités et à avancer les mesures sur la prime d'activité. Il a également concédé des primes exceptionnelles et des mesures indiciaires aux policiers et aux agents des finances. Mais il persiste à vouloir remettre en cause l'ensemble des régimes de retraite, à détruire l'assurance chômage et les droits des chômeurs, à aller jusqu'au bout de la suppression de dizaines de milliers d'emplois de fonctionnaires et d'attaquer leur statut. Une loi remettant en cause la liberté de manifester est même annoncée. Comme à l'occasion des mobilisations syndicales contre la loi Travail ou les « ordonnances Macron », le gouvernement et le Président de la République ont décidé une fois de plus de « garder le cap ».

Dans ces conditions, l'heure est à renforcer et étendre le rapport de forces pour faire lâcher ce gouvernement.

Le bureau de l'Union Départementale appelle en conséquence tous ses syndicats à renforcer l'action sur les revendications essentielles définies par la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE :

- Augmentation du SMIC à 1450 € nets et augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minimas sociaux, tant dans le privé que dans le public et la généralisation de la prime transport ;
- maintien des 42 régimes existants de retraite et refus de tout système universel par points ;
- la défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé ;
- la préservation du service public, de sa présence territoriale et du statut des agents ;
- La défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifestation

Le rôle du syndicat, plus que jamais, est de défendre les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière, d'améliorer les conditions de vie et de salaire de celle-ci et non de participer à la mise en musique des plans destructeurs d'ampleur décidés « en haut ». L'heure n'est pas à participer à des discussions stériles mais au contraire à se préparer aux combats à venir. La place de notre organisation syndicale n'est donc pas dans le grand débat annoncé. Aucun représentant de l'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE, ni mandaté par elle dans un organisme (CESER, Sécurité Sociale, Formation Professionnelle, etc.) ne sera présent à aucune réunion du grand débat.

Notre indépendance, ce sont les revendications, pas le grand débat !

Nous réaffirmons la nécessité d'engager la mobilisation à tous les niveaux permettant de créer le rapport de forces interprofessionnel, y compris par la grève, dans l'action commune lorsque les conditions sont réunies. En ce sens, le bureau de l'UD invite ses syndicats et sections syndicales à réunir les syndiqués et à provoquer des assemblées générales afin de discuter de la situation et de la mobilisation nécessaire pour gagner sur les revendications.

Nantes, le 14 janvier 2019